



REPUBLIQUE DU BENIN

\*\*\*\*\*

MINISTRE CHARGE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE  
LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE (MCESRS)

\*\*\*\*\*

UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI (UAC)

\*\*\*\*\*

FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION (FASEG)

\*\*\*\*\*

Mémoire présenté en vue de l'obtention des crédits associés au diplôme de  
LICENCE PROFESSIONNELLE EN SCIENCES DE GESTION

Option : Gestion

Spécialité : Comptabilité Audit et Contrôle

de Gestion (CACG)

THEME

PRATIQUE DE LA TENUE DE LA COMPTABILITE  
DANS UNE MOYENNE ENTREPRISE : CAS DE  
PROFESSIONNEL DES TIC

Réalisé et présenté par :

DOSSOUGOIN Prudence

&

HOUHA Yegninou Adéline

Sous la direction de :

Tuteur de stage

Directeur de mémoire

Mr ATTINKANME Blaise

Dr YESSOUFOU Liamidi

Chef Comptable à PROFESSIONNEL  
des TIC

Enseignant à la FASEG /UAC

31 Octobre 2016

**DEDICACE 1**

Je dédie ce modeste travail à :

- ❖ Mon père Célestin DOSSOUGOIN ;
- ❖ Ma mère Benoîte TOHOUEGNON;
- ❖ Mes oncles Anatole, Mathias DOSSOUGOIN et Julien, Guillaume TOHOUEGNON.

**Prudence DOSSOUGOIN**

**DEDICACE 2**

Je dédie ce modeste travail à :

- ❖ Mon feu père Victorin HOUHA;
- ❖ Ma chère maman Elise D. AOLO;
- ❖ Mon oncle Jean AOLO.

**Adéline Yegninou HOUHA**

## **REMERCIEMENTS**

Nos sincères remerciements vont à l'endroit de :

- ✚ Doyen de la FASEG, Professeur IGUE B. Charlemagne ;
- ✚ Docteur Liamidi YESSOUFOU, notre maître de mémoire qui, malgré ses multiples occupations, a bien voulu accepter de diriger ce travail. Sa disponibilité, sa rigueur et ses précieuses directives nous ont été d'un apport considérable ;
- ✚ Tous le corps professoral de la FASEG pour avoir pleinement contribué à notre formation ;
- ✚ Monsieur Denis S. HOUNGNIMON, Directeur de PROFESSIONNEL des TIC pour nous avoir permis de faire ce stage au sein de sa structure;
- ✚ Monsieur Blaise ATTINKANME, Chef Comptable de PROFESSIONNEL des TIC, notre maître de stage pour sa contribution à l'élaboration de ce document ;
- ✚ Tout le personnel de PROFESSIONNEL des TIC pour leurs diverses contributions à notre travail ;
- ✚ Des membres du jury qui ont voulu consacrer leur temps à l'évaluation du présent document

## LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

### ▪ LISTE DES SIGLES

<b>BEPC</b>	: Brevet d'Etude du Premier cycle
<b>CFA</b>	: Communauté Financière d'Afrique
<b>NTIC</b>	: Nouvelle Technologie de l'Information et de la Communication
<b>OCAM</b>	: Organisation de la Communauté Africaine et Malgache
<b>OHADA</b>	: Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires
<b>PME</b>	: Petite et Moyenne Entreprise
<b>SARL</b>	: Société à Responsabilité Limitée
<b>SYSCOA</b>	: Système Comptable Ouest Africain
<b>TAFIRE</b>	: Tableau Financier des Ressources et des Emplois
<b>TBE</b>	: Tableau de Bord de l'Etude
<b>UEMOA</b>	: Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

## LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES

### ▪ LISTE DES TABLEAUX

**Tableau n°1** : Effectif du personnel permanent par catégorie socioprofessionnelle .....6

**Tableau n°2** : Balance générale des comptes à huit (08) colonnes.....24

**Tableau n°3** : Présentation des résultats des entretiens par rapport à la question n°1.....32

**Tableau n°4** : Présentation des résultats des entretiens par rapport à la question n°2.....34

### ▪ LISTE DES GRAPHIQUES

**Graphique n°1** : Répartition de l'effectif par catégorie socioprofessionnelle.....6

**Graphique n°2** : Présentation des résultats des entretiens par rapport à la question n°1 .....33

**Graphique n°3** : Présentation des résultats des entretiens par rapport à la question °2... .....34

## SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE I : Cadre institutionnel de l'étude.....	4
SECTION 1 : Cadre institutionnel de PROFESSIONNEL des TIC .....	5
SECTION 2 : Etat des lieux .....	8
CHAPITRE II : Cadre théorique et méthodologique de l'étude.....	10
SECTION 1 : Cadre théorique.....	11
SECTION 2 : Revue de littérature et démarche méthodologique.....	16
CHAPITRE III : Présentation, analyse des résultats et conditions de mise en œuvre des suggestions.....	31
SECTION 1 : Présentation et analyse des résultats.....	32
SECTION 2 : Conditions de mise en œuvre des suggestions.....	37
CONCLUSION.....	40
REFERENTIELS BIBLIOGRAPHIQUES .....	42
ANNEXES.....	a
TABLE DES MATIERES.....	c



# INTRODUCTION

## **INTRODUCTION**

Les progrès techniques et les nouvelles technologies de l'information et de la communication ont bouleversé le contexte économique des entreprises. Le système actuel est marqué par la globalisation, l'expression anglaise de la mondialisation et l'internationalisation des espaces économiques. Ce disfonctionnement de l'économie est à l'œuvre de certaines difficultés telles que l'organisation comptable qui constitue de plus en plus une préoccupation pertinente pour les dirigeants des entreprises. Pourtant, pour mieux réaliser sa mission chaque organisation a besoin de son environnement afin de se procurer des ressources nécessaires qu'elle devra utiliser de manière efficace et efficiente pour atteindre l'objectif de sa mission.

C'est justement dans cet ordre d'idée que le référentiel comptable de l'OHADA (Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires) oblige les entreprises à rédiger un manuel décrivant leurs procédures et organisations en son article 16 qui stipule : « Pour maintenir la continuité dans le temps de l'accès de l'information, toute entreprise établit une documentation décrivant les procédures et l'organisation comptable. Cette documentation est conservée aussi longtemps qu'est exigée la présentation des états financiers successifs auxquels elle se rapproche ».

Ce devoir est beaucoup plus large et peut être exercé au profit de l'ensemble des partenaires de l'entreprise. Afin de répondre à ces besoins d'information, l'entreprise doit se doter d'une comptabilité qui aura le but de produire d'information synthétique et d'aider la direction à prendre des décisions et à contrôler à posteriori l'impact de ces décisions sur la santé financière de l'entreprise.

Pour faire face à la mondialisation, les chefs d'entreprises doivent considérer l'organisation comptable comme l'un des éléments clé dans la combinaison harmonieuse de l'ensemble des moyens nécessaires au fonctionnement d'une entreprise. Pour atteindre leurs objectifs, toutes les entreprises comme celle de PROFESSIONNEL des TIC doivent mettre en place une organisation comptable au sein de leur structure.

Mais force est de constater au cour de notre stage que PROFESSIONNEL des TIC se heurte à de nombreux problèmes parmi lesquels nous notons : des difficultés à disposer des informations fiables au moment opportun et des redondances dans les procédures comptables.

C'est dans cette optique que nous avons jugé nécessaire de mener notre étude sur le thème : « **Pratique de la tenue de la comptabilité dans une moyenne entreprise : Cas de PROFESSIONNEL des TIC** ».

Ainsi, le développement de ce thème s'articule autour de trois (03) chapitres :

- Le premier chapitre présente le cadre institutionnel de l'étude ;
- Le deuxième chapitre aborde, le cadre théorique et méthodologique de l'étude ;
- Le troisième chapitre se consacre à la présentation, à l'analyse des résultats et aux conditions de mise en œuvre des suggestions

# **CHAPITRE I : CADRE INSTITUTIONNEL DE L'ETUDE**

## **CHAPITRE I : CADRE INSTITUTIONNEL DE L'ETUDE**

Ce chapitre comporte deux sections. La première permet d'aborder le cadre institutionnel de PROFESSIONNEL des TIC. La seconde se rapporte à l'état des lieux.

### **SECTION 1 : Cadre institutionnel de PROFESSIONNEL des TIC**

La section comporte deux paragraphes. Le premier paragraphe est consacré brièvement à la présentation de PROFESSIONNEL des TIC, puis le second aborde la structure et fonctionnement de l'entreprise.

#### **Paragraphe 1 : Prise de connaissance générale de PROFESSIONNEL des TIC**

L'accent est mis sur l'historique, les activités et les moyens.

##### **➤ Historique, activités et moyens**

"PROFESSIONNEL des TIC" est une entreprise individuelle de prestation de services créé en 2011.

Les activités de l'entreprise sont réparties en deux (02) catégories :

- Les métiers des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) ;
- Les travaux d'imprimerie.

Pour mener à bien ses activités, PROFESSIONNEL des TIC dispose des ressources matérielles, financières et humaines.

Les ressources matérielles comprennent entre autres :

- Les matériels informatiques ;
- Les matériels de transports ;
- Les matériels et mobiliers de bureau.

Les ressources financières quant à elles sont essentiellement composées des ressources issues des prestations de services de l'entreprise.

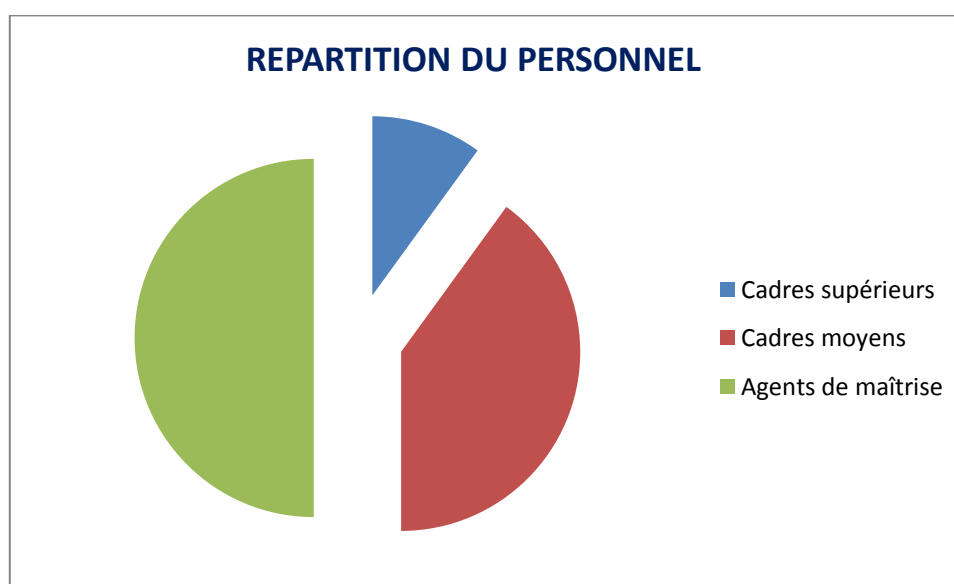
Par contre l'effectif total de l'entreprise en juillet 2016 s'élève à 10 agents repartis comme-suit :

**Tableau n°1 : Effectif du personnel permanent par catégorie socioprofessionnelle**

Catégories	Effectifs	Effectifs en %
Cadres supérieurs	1	10,00
Cadres moyens	4	40,00
Agents de maîtrise	5	50,00
<b>TOTAL</b>	<b>10</b>	<b>100</b>

**Source :** Résultat de nos enquêtes

**Graphique n°1 : Répartition de la population de l'étude par catégorie socioprofessionnelle**



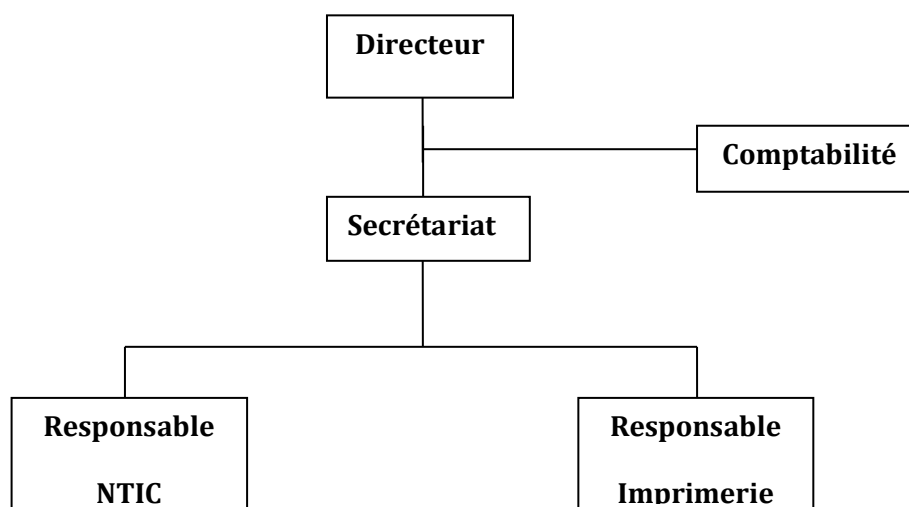
Les cadres supérieurs sont titulaires d'un baccalauréat plus quatre (04) années d'étude et plus.

Les cadres moyens sont titulaires d'un baccalauréat plus une (01) ou deux (02) année (s) d'étude.

Les agents de maîtrise sont titulaires d'un Brevet d'Etudes du Premier Cycle (BEPC).

## Paragraphe 2 : Structure et fonctionnement

Les organes d'administration et de gestion de PROFESSIONNEL des TIC peuvent être présentés comme suit :



La gestion courante et le fonctionnement de l'entreprise sont assurés par le directeur. Il a en charge l'élaboration des plans d'actions, de définir les orientations stratégiques et managériales de l'entreprise. Il a pour fonction essentielle le pilotage de la politique générale de l'entreprise. Il est chargé de centraliser les informations sur les activités et d'exécuter un contrôle de régularité sur toutes les opérations. Il est signataire de tous les dossiers, courriers administratifs et contrats. Il définit et met en œuvre la politique de marketing. La secrétaire gère le secrétariat. Elle a pour fonction essentielle l'étude, la présentation et le classement des dossiers.

Le comptable garde la caisse des menus dépenses, fait les imputations et enregistre les pièces comptables. Il s'occupe aussi de toutes les formalités de déclaration fiscales et sociales, suit les dossiers d'assurances de l'entreprise etc.

Le responsable de département NTIC s'occupe de la transmission des techniques de communications, organise et planifie des informations ayant trait à la technologie.

Le responsable du département imprimerie gère la reproduction sur papier des impressions, textes, livres, documents etc.

## **SECTION 2 : Etat des lieux**

Notre stage s'étant déroulé au Service Comptabilité. L'état des lieux porte essentiellement sur le fonctionnement de l'organisation comptable dans le premier paragraphe, et après quoi, nous procédons à l'inventaire des faiblesses liées à la gestion comptable de l'entreprise dans le second paragraphe.

### **Paragraphe 1 : L'organisation comptable**

Ce paragraphe met en exergue deux points essentiels :

- **Organisation**

Le concept « *Organisation* » revêt plusieurs sens selon le contexte dans lequel il est utilisé :

L'organisation d'une entreprise ou d'un service désigne la conception et la disposition des différents éléments ou structures nécessaires à son fonctionnement. Le service d'organisation est un service fonctionnel de l'entreprise dont la mission est d'élaborer les méthodes de procédures relatives à l'organisation de l'entreprise, du travail,...

L'organisation est une notion comptable pouvant désigner une entreprise ou toute communauté humaine structurée ; On parle de théorie des organisations.

- **Comptable**

Comme substantif, le terme comptable désigne celui qui tient la comptabilité d'une organisation et, comme objectif, tout ce qui est lié, qui a trait ou qui se rapporte à la comptabilité.

De ce qui précède, nous pouvons retenir que l'organisation comptable d'une entreprise, c'est la mise en place d'une structure nécessaire au fonctionnement de la comptabilité dans cette entreprise.

En d'autre terme, le système comptable est un processus majeur, garant de la qualité d'information comptable, du reporting et du respect des normes, règles et principes de contrôle de gestion.

A "PROFESSIONNEL des TIC", le système comptable est informatisé et le logiciel de gestion utilisé est "PERFECTO". On se sert du plan comptable SYSCOHADA pour le paramétrage des comptes utilisés par l'entreprise en tenant compte de ses activités. Le

PERFECTO permet d'obtenir le bilan, le compte de résultat et le TAFIRE (Tableau Financier des Ressources et des Emplois).

Les pièces comptables sont des pièces justificatives des dépenses. Elles sont classées dans des chronos-classeurs et numérotées de façon chronologique et ensuite imputées selon le plan comptable de l'entreprise obtenu à partir du plan SYSCOHADA. Après imputation, ces pièces sont saisies dans le logiciel PERFECTO qui permet de traiter les informations comptables jusqu'à l'obtention des états financiers.

**Paragraphe 2 : Inventaire des faiblesses liées à la gestion comptable de l'entreprise**

La lecture du mécanisme de fonctionnement qui a été décrit, laisse apparaître quelques faiblesses majeures notamment :

- la séparation insuffisante des tâches comptables ;
- l'asymétrie d'information ;
- l'inexistence de compétence interne de la gestion comptable ;
- la non répartition de travaux dans le temps ;
- l'absence d'orientation des travaux.

**CHAPITRE II : CADRE THEORIQUE  
ET METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE**

## **CHAPITRE II : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE**

Ce deuxième chapitre aborde deux sections. La première est consacrée d'abord au cadre théorique de l'étude et enfin la deuxième prend en compte la démarche méthodologique de l'étude.

### **SECTION 1 : Cadre théorique**

Deux paragraphes sont abordés dans la présente section. Le premier aborde la problématique, les hypothèses du travail et les intérêts de l'étude.

#### **Paragraphe 1 : Problématique, hypothèses du travail et intérêts de l'étude**

##### **A - Problématique**

Dans un environnement caractérisé par le marché concurrentiel, toute entreprise que se veut d'être dynamique voir compétitive doit nécessairement se doter d'une organisation comptable. Ce système permet à l'entreprise de mettre en place un outil de référence à la fois opérationnel et comptable pour la bonne conduite de ses opérations.

En effet, une entreprise qui ne dispose pas de ce système s'expose à plusieurs difficultés.

Par ailleurs, la mise en place du manuel de procédures comptables est une obligation pour toutes les entreprises de l'espace OHADA conformément à l'article 16 de l'acte uniforme portant organisation et harmonisation des comptabilités des entreprises.

"PROFESSIONNEL des TIC" qui nous a servi du champ de recherche évolue dans les activités de prestation de services est en perpétuel mouvement. Pour assurer sa pérennité, il doit se doter des procédures comptables répondant aux exigences de l'OHADA en vue de rendre rigoureuse et efficace la gestion comptable de ses opérations.

Ainsi, notre préoccupation ou problématique s'articulera sur les questions suivantes :

Question principale :

La pratique de la tenue de la comptabilité aux professionnels des TIC est-elle efficace ?

Questions spécifiques :

- Comment la procédure comptable au PROFEESIONNEL des TIC est-elle respectée ?
- L'organisation comptable mise en place à PROFESSIONNEL des TIC permet-elle de fournir aux décideurs des informations fiables et pertinentes ?

Ces questions de recherche ont permis de mener des réflexions sur le thème : « **Pratique de la tenue de la comptabilité dans une moyenne entreprise : Cas de PROFESSIONNEL des TIC** ».

### **B - Hypothèses du travail**

Définies comme propositions de réponses aux questions que l'on se pose sur l'objet de recherche, formulées en des termes tels que l'observation et l'analyse fournissent une réponse, les hypothèses que nous avons retenues sont les suivantes :

- 1- En République du Bénin, la comptabilité est réglementée et le plan comptable OHADA constitue la base d'une bonne organisation comptable.
- 2- Une information comptable est qualifiée de fiable, pertinente, ou encore utile quand elle est susceptible d'avoir une influence sur le jugement que ses destinataires peuvent porter sur le patrimoine, la situation financière et le résultat de l'entité ainsi que sur les décisions qu'ils peuvent être amenés à prendre.

### **C - Intérêts de l'étude**

L'importance de la comptabilité n'est plus à démontrer de nos jours compte tenu de son apport au contrôle interne et par rapport à la pertinence de la réponse qu'elle apporte aux besoins de la gestion notamment :

- La maîtrise sur le plan pratique ;
- La mise en place ou la structuration dans une entreprise, d'une comptabilité régulière ;
- Le contrôle et la fourniture des informations fiables etc....

Les entreprises du secteur tertiaire les plus performantes sont celles qui accordent une attention particulière à la comptabilité générale.

Ainsi, notre ambition étant de traiter d'un sujet pratique relatif à la comptabilité, conscient de l'importance et de l'utilité de la connaissance des procédures de traitements des informations comptables dans une entreprise, nous avons orienté notre recherche sur la pratique de la tenue de la comptabilité dans une moyenne entreprise.

Dans cet ordre d'idée, nous tenterons aussi de faire comprendre aux dirigeants d'entreprise qu'il ne suffit pas de mettre en place une comptabilité, mais il est aussi nécessaire d'exercer les pouvoirs à ce service pour bien accomplir sa mission.

## **Paragraphe 2 : Objectifs et hypothèses de l'étude**

### **A - Objectifs de l'étude**

L'objectif général et les objectifs spécifiques se présentent comme suit :

#### **a - Objectif général**

L'objectif général de notre étude est d'analyser la pratique de la tenue de la comptabilité à PROFESSIONNEL des TIC.

#### **b - Objectifs spécifiques**

Afin de mieux appréhender l'objectif général de notre recherche, nous avons déterminé les objectifs spécifiques ci-après :

- Apprécier l'application de la procédure comptable à PROFESSIONNEL des TIC ;
- Apprécier la fiabilité des informations comptables découlant de l'organisation comptable mise en place.

### **B - Hypothèses de l'étude**

Les hypothèses de l'étude comprennent :

#### **a - Hypothèse générale**

L'application de la tenue de la comptabilité permet à PROFESSIONNEL des TIC de garantir la régularité et la sincérité des comptes produits.

#### **b - Hypothèses spécifiques**

La vérification ou la justification de l'hypothèse générale nous permettent de formuler des hypothèses spécifiques qui sont :

◆ La formalisation des procédures comptables de PROFESSIONNEL des TIC permet de garantir la régularité et la sincérité des comptes produits ;

◆ La fiabilité de l'information comptable est fonction du cadre organisationnel dans lequel est traitée l'information comptable de base.

La problématique cernée, les objectifs poursuivis, les causes supposées être à la base des problèmes et les hypothèses de travail étant clairement définis, nous pouvons élaborer le Tableau de Bord de l'Etude (TBA) structurée comme-suit :

<b>Niveau d'analyse</b>	<b>Problèmes</b>	<b>Objectifs</b>	<b>Causes supposées</b>	<b>Hypothèses</b>
<b>Niveau general</b>	Difficultés à garantir la régularité et la sincérité des comptes produits par PROFESSIONNEL des TIC	Analyser la pratique de la tenue de la comptabilité à PROFESSIONNEL des TIC	–	–
<b>Niveau spécifique</b>	Difficultés à disposer d'informations fiables et pertinentes au moment opportun	Apprécier l'application de la procédure comptable à PROFESSIONNEL des TIC	La séparation insuffisante des tâches comptables de PROFESSIONNEL des TIC	La fiabilité de l'information comptable est fonction du cadre organisationnel dans lequel est traitée l'information comptable de base
	Redondances dans les procédures comptables de PROFESSIONNEL des TIC	Apprécier la fiabilité des informations comptables découlant de l'organisation comptable mise en place	Le non formalisation des procédures comptables	La formalisation des procédures comptables de PROFESSIONNEL des TIC permet de garantir la régularité et la sincérité des comptes produits

## **SECTION 2 : Revue de littérature et démarche méthodologique**

Cette section comprend deux (02) paragraphes : le premier est consacré à la revue de littérature et le second est réservé à la méthodologie de l'étude

### **Paragraphe 1 : Revue de littérature**

La revue de littérature permet de s'assurer au préalable de l'état des connaissances acquises, à partir de la documentation mobilisée dans le cadre du présent travail.

En effet, toute recherche suppose la maîtrise de quelque savoir cognitif dans le domaine dont, il est indispensable pour nous de recourir aux études antérieures ayant trait à notre thème de recherche pour mieux comprendre ce qu'est l'organisation et la tenue de la comptabilité dans une entreprise.

Selon MERTON (2004), une recherche consciente de ses besoins ne peut passer outre à la nécessité de clarifier ; car, une exigence essentielle de la recherche est que les concepts soient définis avec une clarté suffisante pour lui permettre de progresser.

Professeur BUSHABU (2004), quant à lui, confirme que la communication entre l'auteur et le lecteur ne peut être possible que si le premier utilise un code accessible par le second.

Dans cette optique, afin de permettre une lecture aisée de notre travail et éviter des interprétations contradictoires, nous avons jugé important de procéder, dans un premier temps, à la définition des concepts clés autour desquels gravitera notre démarche scientifique et de finir par une synthèse des travaux antérieurs.

### **A - Généralités sur la comptabilité**

#### **a - Définition de la comptabilité**

La comptabilité est une technique de mesure qui constate, enregistre et mémorise l'activité économique d'un agent privé ou public, ou de la nation. Elle est destinée à servir d'instrument d'information à l'agent économique lui-même ou au public en vue, soit de répondre à l'obligation légale et fiscale, soit de l'analyse de la gestion et de la prévision.

L'article 120 du plan comptable français, cité par le couple GRANDGUILLOT, définit la comptabilité comme un système d'organisation de l'information financière permettant de saisir, classer, enregistrer des données de base et présenter des états reflétant une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'entité à la date de clôture.

Pour Alain FAYEL et Daniel PERNOT (2004), la comptabilité n'est pas seulement une technique ou un langage, mais avant tout un outil dont il est indispensable de savoir se servir et qui doit être parfaitement adapté aux tâches qu'il doit remplir.

De ces deux définitions, nous pouvons retenir que *la comptabilité est une technique qui consiste à constater et enregistrer les activités d'une entité économique dans le but de présenter à une date déterminée, l'état du patrimoine et du résultat de cette entité.*

### **b - Historique de la comptabilité**

L'enfance de la comptabilité remonte à celle de l'humanité : les sumériens et assyriens nous ont laissé de nombreuses tablettes d'inventaires (terre, bétails, hommes). La Bible mentionne l'usage de la comptabilité simple dans l'évangile selon Mathieu (parabole des talents).

Jusqu'au 13<sup>ème</sup> siècle, la pratique comptable se résumait en la tenue des comptes individuels sans liens directs entre eux. C'est à partir de cette période, et par évolutions successives, que naîtra le système de la partie double qui connaîtra sa première organisation au 15<sup>ème</sup> siècle avec le livre de LUCA PACIOLI (1445 – 1517), "la summa de arithmetica, geometrie et proportionalita ", paru à Venise en 1494.

LUCA PACIOLI était un mathématicien italien de l'ordre des franciscains : "Traité particulier des comptes et écritures". Il jette les bases de la première organisation comptable connue, en érigeant le système de la partie double, et en énonçant les règles fondamentales de ce qui constitue la doctrine comptable.

PACIOLI préconise l'utilisation de trois registres : le mémorial, le journal et le grand livre. La comptabilité qu'il décrit s'appuie sur les comptes ci-après : capital, compagnie, caisse, banque, fortune personnelle mobilière, débiteurs, créanciers, profits, pertes, dépenses de ménage.

Même-si PACIOLI n'a pas invité la partie double, comme il l'affirme lui-même, il est le premier à formuler clairement les principes fondamentaux de la comptabilité. Après lui, de nombreux autres auteurs ont participé à l'évolution de la matière comptable.

C'est ainsi que JAN YMPYN, commerçant originaire des Pays-Bas, poursuivant de l'œuvre de PACIOLI, rédigea un livre sur la comptabilité à partie double, qui sera publié en 1543. Cet ouvrage qui a été dans d'autres langues a été largement diffusé dans la plupart des pays européens et a permis de mieux faire connaître la comptabilité telle que PACIOLI la décrivait.

Parmi les autres auteurs, nous retenons le non de deux français, Pierre DE SAVONNE et Bertrand François BARREME. Le premier publia en 1567 l'ouvrage intitulé "Instruction et manière de tenir le livre de raison ou de comptes par parties doubles". Le deuxième a écrit "Le livre des comptes faits", publié en 1682 et "Le traité des parties doubles", publié, après sa mort, en 1721.

Ainsi, du 15<sup>ème</sup> au 18<sup>ème</sup> siècle, les traités de comptabilité se sont multipliés consacrant les différentes évolutions qui ont eu lieu durant cette période. Dans le même temps, des tentatives de détermination de la meilleure classification des comptes se sont succédées.

Déjà PACIOLI proposait de classer les biens et créances en "comptes stables" et en "comptes mobiles". Mais ce n'est que vers 1915 que la première classification rationnelle des comptes d'actif et de passif a eu lieu, et cela se produisit en France.

Ce fait annonçait les changements qui allaient s'opérer à la suite, notamment la mise en place du premier plan comptable français. Celui-ci vit le jour officiellement en 1947 même-si, en 1942 sous l'occupation, un plan comptable était utilisé dans certains secteurs.

Ce plan comptable en 1947 sera révisé et complété par des dispositions relatives à la comptabilité analytique. Il deviendra alors le "plan 1957" qui sera appliqué en France et dans certains pays africains jusqu'à l'avènement du plan 1982. Entre temps, il aura été remplacé par le plan OCAM (1970), ivoirien et sénégalais (1976). Mais jusqu'en 1997, il était toujours utilisé par endroits dans la sous-région.

Au lendemain de la dévaluation du Franc CFA, en 1994, il a été créé une Union Economique et Monétaire Ouest Africain (UEMOA) par le Bénin, le Burkina-Faso, la Côte d'Ivoire, le Mali, le Niger, le Sénégal, et le Togo.

Les responsables des pays de l'union ont décidé alors, dans le cadre de l'intégration économique qu'ils entendaient réaliser, de se doter d'un référentiel comptable commun pour remplacer dès le 1<sup>er</sup> janvier 1998, les plans comptables jusque là appliqués dans les pays concernés.

### **c - Les types de comptabilité**

On distingue : La comptabilité publique, la comptabilité nationale, et la comptabilité privée.

- ✚ **La comptabilité publique** détermine les recettes et dépenses de l'Etat et des autres collectivités publiques.
- ✚ **La comptabilité nationale** agrège, au niveau d'un pays, les comptabilités publiques et les comptabilités privées pour donner l'image de la situation économique du pays.
- ✚ **La comptabilité privée** est celle qui tienne tous les autres acteurs économiques. Ils utilisent l'une des deux méthodes comptables (simple et en partie double), au choix pour certains organismes (associations, petites entreprises) ou imposées par certains critères fiscaux, économiques et sociaux.

La comptabilité privée peut comprendre deux formes :

- **La comptabilité générale ou comptabilité financière**

La comptabilité générale ou comptabilité financière s'appuie essentiellement sur la technique de la comptabilité en partie double. Elle est là pour recenser les biens que possèdent l'entreprise (qu'on appelle ses actifs) et les dettes (qu'on appelle passifs). Outil d'information obligatoire pour les entreprises au-delà d'une certaine taille ou d'un certain volume d'affaires elle peut être fortement réglementée et contrôlée selon les législations nationale.

Son objectif essentiel est d'informer les dirigeants et les tiers (propriétaires, prêteurs, fiscaux etc.) Sur la situation économique de l'entité. Elle sert de base de calcul du résultat et à celui des impôts directs ou indirects. C'est la comptabilité la plus répandue.

- **La comptabilité analytique ou comptabilité de gestion**

La comptabilité analytique, ou comptabilité de gestion, est une comptabilité qui cherche à déterminer le coût de revient des produits et des services que vend l'entreprise. Dans le cas d'une entreprise qui achète des produits (par exemple des planches de bois) et les revend sans les avoir modifiés, le coût de revient est simple à calculer.

C'est essentiellement le prix d'achat des produits. Mais si l'entreprise les modifie (elle fabrique des meubles, par exemple), le coût de revient est bien complexe : il intègre des salaires, des dépenses d'électricités, des petits outillages, des produits "consommables" (colles, vernis), etc. Si l'entreprise ne fait qu'un type de meubles, il lui suffit de diviser toutes les dépenses par le nombre de meubles fabriqués pour connaître son coût de revient. Mais si elle fabrique plusieurs types de meubles, la comptabilité générale ne peut pas lui donner le coût de revient par type de meuble.

Elle trouvera l'information dans sa comptabilité analytique, qui lui donnera aussi d'autres informations de gestion : coût de revient d'un centre de coût, marge réalisée par produit, par atelier etc. Elle n'est pas obligatoire mais en pratique indispensable pour les grandes entreprises dont le processus de production est complexe.

Il est important de noter que la comptabilité est une technique protéiforme, c'est-à-dire susceptible de prendre diverses formes ou d'en changer fréquemment selon les besoins des utilisateurs.

## **B - Le manuel de procédure comptable de l'entreprise**

Le manuel de procédure comptable de l'entreprise décrit particulièrement l'organisation comptable de l'entreprise, les méthodes de saisie et de traitement des informations, les politiques comptables et les supports utilisés. Il comprend notamment les informations ayant trait :

- à l'organisation générale de l'entreprise ;

- à l'organisation comptable de l'entreprise ;
- au plan des comptes, la description des contenus des comptes et au guide des imputations comptables ;
- la description des procédures de collecte, de saisie, de traitement et de contrôle des informations ;
- au système de classement et d'archivage ;
- aux livres comptables obligatoires et aux liens entre ces livres et autres documents et pièces comptables ;
- au guide de justification des comptes et des travaux d'inventaire avec des modèles de rapprochement et d'état de justification pour les travaux récurrents ;
- au modèle d'instruction d'inventaire ;
- à l'organisation des travaux d'élaboration et de présentation des états financiers.

### **C - Organisation comptable et traitement comptable**

#### **a - Obligations légales**

Toute entreprise opérant dans l'espace OHADA, est tenue de souscrire au plan institué par le système comptable OHADA avant de mettre en place son propre plan comptable.

#### **b - Mise en place de l'organisation comptable**

La fiabilité de l'information comptable et financière et donc, des états financiers, est fonction du cadre dans lequel est traité l'information de base. Ce cadre est défini par les articles 1 et 15 du système OHADA.

#### **c - Conditions impératives de l'organisation comptable**

L'organisation comptable mise en place par l'entreprise doit respecter une somme de conditions impératives. Ces conditions sont jugées impératives parce que l'entreprise ne peut pas y déroger et sont les suivantes :

1. la tenue de la comptabilité en langue officielle du pays et en unité monétaire légal (le Franc CFA) ;
2. l'emploi de la technique de la partie double ;
3. la justification des écritures comptables par les dates, pouvant servir de preuve et portant les références de leur enregistrement en comptabilité ;

4. le respect de l'enregistrement chronologique des opérations ainsi que la mise en place d'une procédure destinée à garantir le caractère définitif de l'enregistrement ;
5. le contrôle par inventaire de l'existence et de la valeur des biens, créances et dettes de l'entreprise ;
6. le recours à un plan de comptes normalisés pour la tenue de la comptabilité : le plan de compte OHADA ;
7. la tenue obligatoire de livres ou autres autorités ainsi que la mise en œuvre de procédures de traitement agréées, permettant d'établir des états financiers annuels ;
8. la mise en place de procédures de contrôle interne et externe, le contrôle des comptes et la publicité légale des comptes.

Il y a lieu de préciser que les livres et autres supports dont la tenue est obligatoire :

- 1.) le livre-journal ;
- 2.) le grand-livre ;
- 3.) la balance générale des comptes ;
- 4.) le livre d'inventaire ;
- 5.) le document de procédures comptables.

- **Le Livre-Journal**

C'est un document comptable rendu obligatoire par la loi. Il est constitué d'article, un article étant considéré comme une opération réalisée au sein de l'entreprise. L'entreprise peut procéder au regroupement au même lieu au cours d'une même journée et ce, sur la base d'une pièce justificative unique. Un article est composé de :

- ✓ la date ;
- ✓ l'imputation comptable, comptes débités et compte crédités ;
- ✓ la référence de la pièce justificative ou la pièce qui sous-tend l'opération (facture, chèque, pièce de caisse, avis de crédit ou de débit...).

A la fin de chaque page du journal apparaissent le total débit et le total crédit dont les montants sont égaux. Les totaux précédents sont rapportés au début de la page suivante. Les comptabilités automatisées utilisent des feuilles ou grilles d'imputation tenant lieu de l'analyse comptable préalable.

Enfin, le livre-journal tenu sans blancs ni altération d'aucune sorte est côté, paraphé par les autorités compétents, c'est-à-dire que chaque page est numérotée et signée par le greffier du

tribunal de commerce. Le livre-journal est conservé 10 ans après la deuxième opération inscrite avec toutes les pièces justificatives correspondances.

- **Le Grand-Livre**

Le grand-livre est un document comptable regroupant l'ensemble des comptes de l'entreprise avec les différents mouvements. Il se présente sous formes : listing pour les entreprises informatisées, bac à fiche, feuilles mobiles classées et registre à feuille. C'est un document rendu obligatoire par la loi. L'établissement du livre-journal et du grand livre peut être facilité par la tenue des journaux et livres auxiliaires, ou supports en tenant lieu, en fonction de l'importance et des besoins de l'entreprise.

Dans ce cas, les totaux sont périodiquement et au moins respectivement centralisés dans le livre-journal et dans le grand-livre. Dans les entreprises qui ont recours à la technique de l'information pour la tenue de leur comptabilité, des documents informatiques écrits peuvent tenir lieu de journal et de livre d'inventaire ; dans ce cas ils doivent être identifiés, numérotés et datés, dès leur établissement, par des moyens légaux, offrant toute garantie de respect de la chronologie des opérations, de l'irréversibilité des entreprises et de la durabilité des enregistrements comptables.

- **Balance Générale des Comptes**

Tous les comptes du grand-livre sont présentés, après sommation de chacun, dans un document comptable récapitulatif appelé balance générale des comptes. Il existe des balances à plusieurs colonnes (2, 4, 6 ou plus). Dans ce document, les comptes et leurs numéros sont présentés dans l'ordre du plan comptable OHADA (classe 1 à 8). La balance à 8 colonnes est vivement recommandée par les professionnels. Elle se présente généralement ainsi :

**Tableau n°2 : Balance générale des comptes à huit (8) colonnes.**

Classes	Intitulés	Soldes à l'ouverture		Mouvements		Soldes à la clôture	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							

- **Le Livre d'inventaire**

Dans le livre d'inventaire sont transcrits :

- le bilan et le compte de résultat et le cas échéant, le Tableau Financier des Ressources et des Emplois (TAFIRE) et les états annexes ;

- le regroupement des données d'inventaire réparties par nature et par mode d'évaluation. Ce regroupement doit être suffisamment détaillé pour justifier le contenu de chacun des postes du bilan. Le regroupement des données d'inventaire peut se présenter sous la forme d'une balance ressemblant par grandes masses les différents postes du bilan (charges immobilisées, immobilisations incorporelles, immobilisations financières, stocks...). Les éléments recensés peuvent figurer à la fois sous leur valeur d'entrée, sous leur valeur nette comptable et sous leur valeur actuelle appelée valeur d'inventaire.

**d - Synthèse des travaux antérieurs**

La fiabilité et la pertinence des informations comptables et financières dépendent incontestablement du système comptable mise en place. Vu l'importance ou le rôle que joue la tenue de la comptabilité dans les différentes entreprises, plusieurs auteurs de livres et de mémoires se sont prononcés sur ce sujet.

➤ **Mémoires et rapport de stage**

Athanase D. DASSI et William KANHONOU (2010) dans leur rapport de stage mission d'assistance comptable du cabinet l'expert conseil SARL au PME béninoise : cas de LMDD, ont montré la mentalité des chefs d'entreprises à minimiser les résultats imposables en camouflant les pièces comptables impactées négativement sur la régularité et la sincérité des comptes.

SEDEGUI Bachir (2004), dans son mémoire pour l'obtention du diplôme de l'expertise comptable affirme que le système informatique comptable doit constituer l'élément fédérateur d'un système d'information multicritères et multidimensionnels, capable de fournir simultanément les informations utiles aux différents points de vue, internes et externes et être le garant de sa cohérence. Ainsi, le système d'information comptable, après avoir été le premier et l'unique système d'information « organisé » et « informatisé », est maintenant en aval de tous les autres systèmes.

Dans son rapport de stage en licence professionnel, MUSAFIRI Méshack (2009) affirme que l'organisation comptable s'inscrit dans l'organisation administrative d'ensemble de cette entreprise. Selon lui, sur le plan matériel, l'organisation comptable passe par le service comptable qui doit d'une part, être poursuivi de tous les rouages nécessaires à son bon fonctionnement et d'autre part, disposé et combiné les éléments avec le plan d'harmonie possible de manière à en obtenir les meilleurs résultats.

➤ **Ouvrages**

Bernard COLASSE (2000), dans son ouvrage : « Qu'est-ce-que la comptabilité ? » affirme que la comptabilité est un instrument qui permet de compter, mais aussi un instrument par lequel on rend compte. Elle est aussi l'historique de l'entreprise, toute opération en aval est enregistrée. Elle permet également la détermination du résultat de l'entreprise et de sa valeur. C'est un outil de mesure de l'indication de sa performance économique. Ainsi, elle permet aux actionnaires non seulement de contrôler leur dirigeant mais aussi d'avoir la base de prise de décisions, d'affectation des bénéfices.

Le rapport de la banque mondiale (juin 1995) sur « Les analyses économiques et sectorielles en Afrique subsaharienne » mentionne que : « une comptabilité et un audit

inadéquat n'ont pas favorisé le développement du processus de prise de décisions, ce qui a eu comme conséquence un contrôle efficace du développement fiscal et le déséquilibre dans les finances publiques ».

Ainsi, nous pouvons dire que selon ce rapport, **la tenue d'une comptabilité irrégulière à l'échelle d'une entreprise** a des répercussions sur les indications macroéconomiques et pourraient influencer de façon négative sur les stratégies de développement et les politiques économiques des nations.

Dans son ouvrage « l'organisation de la comptabilité en entreprise », Corinne ZAMBOTTO, montre que la fonction comptable se résume en deux principales missions : une comptabilité financière ayant un objectif légal c'est-à-dire une comptabilité destinée à fournir des informations aux utilisateurs externes de l'entreprise (États, Associés, Apporteurs de capitaux, Clients, Fournisseurs...) et une comptabilité de gestion avec un objectif de pilotage c'est-à-dire produire des informations relatives au calcul des coûts, prévisions et évaluations.

Certains chercheurs pensent que les dirigeants de PME sont intéressés par la simple production des documents imposés par la loi dans les délais opportuns afin de répondre aux autorités fiscales. C'est le cas par exemple de HOLMES et NICHOLLS (1988) qui affirme que la production des données comptables non obligatoires est assez restreinte ou de MARCHESNAY (1982), qui montre que les documents comptables restent destinés en priorité à l'inspecteur des impôts.

### **Paragraphe 2 : Méthodologie de l'étude**

Étudier les tenants et les aboutissants d'organisation comptable d'une entreprise nécessite d'une part de disposer d'information fiables et pertinentes, d'autre part d'analyser ces informations au moyen des techniques et outils adéquats.

Ainsi, notre méthodologie sera basée sur deux (02) types d'approches à savoir :

- ✓ L'approche empirique ;
- ✓ L'approche théorique.

## **I - Approche empirique**

Cette approche permet d'indiquer la méthode d'enquête que nous entendons utiliser pour l'identification des causes réelles se trouvant à la base des problèmes spécifiques. Elle recouvre les étapes ci-après:

- Objectif de la collecte des données ;
- Cadre de l'entretien ;
- Nature de la collecte des données ;
- Spécification des données à mobiliser ;
- Centre d'intérêt des questionnaires ;
- Technique de dépouillement ;
- Outil d'analyse des données.

### **1. Objectif de l'enquête**

Les objectifs que nous poursuivons à travers nos enquêtes sont ceux de la mobilisation des informations nécessaires à la vérification des hypothèses formulées dans notre recherche.

Ainsi, d'une manière spécifique, nos enquêtes nous permettront de voir si :

- La fiabilité de l'information comptable est fonction du cadre organisationnel dans lequel est traitée l'information comptable de base ;
- La formalisation des procédures comptables de PROFESSIONNEL des TIC permet de garantir la régularité et la sincérité des comptes produits.

### **2. Cadre de l'entretien**

Le problème général et les problèmes spécifiques retenus dans le cadre de cette étude ayant été identifiés, les entretiens auront lieu à l'entreprise de PROFESSIONNEL des TIC.

Les enquêtes préliminaires effectuées lors de la prise de connaissance de l'entreprise nous ont révélé l'existence de dix (10) agents dont cinq (05) de direction. Cette taille de direction constitue notre échantillon.

En vue d'obtenir une meilleure représentativité de l'échantillon, nous avons choisi la méthode des quotas. Les critères de choix du modèle tiennent compte:

- De la nature des tâches exécutées ;
- Des niveaux hiérarchiques de responsabilité dans l'entreprise.

### **3. Nature de collecte des données**

Pour vérifier les hypothèses formulées, nous avons effectué des collectes à caractère qualitative et quantitative. Des questionnaires élaborés nous ont servi de guide d'entretien.

### **4. Spécialisation des données à mobiliser**

L'essentiel des données à collecter auprès de la population cible pour l'atteinte de nos objectifs, tourne autour des points suivants :

- La recherche des éléments qui expliquent les difficultés à disposer d'informations susceptibles de toutes fiabilités et disponibles à temps ;
- L'identification des raisons qui sous-tendent les redondances dans les procédures comptables de PROFESSIONNEL des TIC.

### **5. Centre d'intérêt des questionnaires**

Dans le but de recueillir des informations nécessaires à la vérification des hypothèses, certains centres d'intérêts ont été retenus :

- le cadre de traitement des informations comptables ;
- la formalisation des procédures comptables ;
- les mécanismes de remontée de l'information ;
- la formation du personnel qui a en charge les procédures comptables.

### **6. Technique de dépouillement des données**

Le dépouillement manuel a été retenu dans le cadre de la présentation des données. Les données quantitatives ont été ensuite traitées avec le tableau Microsoft Excel pour déterminer les pourcentages afin de les comparer à nos seuils de décisions et en tirer les conclusions qui s'imposent.

### **7. Outils d'analyse des données**

Les résultats obtenus seront présentés suivant les méthodes de tris à plats afin de vérifier les hypothèses et leur présentation graphique se fera sous la forme de camemberts.

## II - Approche théorique

Il s'agit ici d'exposer les normes d'amélioration des situations liées aux problèmes spécifiques ainsi que les seuils de décisions qui nous permettront de vérifier les différentes hypothèses formulées et la réalisation des enquêtes.

### A - Approche théorique liées aux problèmes

#### a - Approche théorique liée au problème du non disponibilité des informations fiables au moment opportun

La norme d'amélioration de la situation liée à ce problème spécifique est celle de SEDEGUI Bachir (2004), fondée sur la déclinaison correcte des responsabilités.

Pour ce qui est du seuil de décision choisi, rappelons d'abord que le problème ci-dessous, la question fondamentale qui le concerne est la question n°1 du questionnaire et libellée de la façon suivante :

- *Qu'est-ce qui selon vous expliquent les difficultés à disposer des informations fiables au moment opportun ?*
  - La séparation insuffisante des tâches comptables.....
  - Les mécanismes de remontée de l'information.....
  - Autres (à préciser).....

Nous retiendrons comme seuil de décision l'item dont le poids est plus élevé.

#### b - Approche théorique liée au problème comptable des redondances dans les procédures comptables

L'approche théorique qui sera finalement retenue pour résoudre le problème de redondances dans les procédures comptables de PROFESSIONNEL des TIC est celle de Don José Muanda, qui a montré la nécessité de la mise en place d'un manuel des procédures opérationnelles et comptables.

Par rapport au seuil de décision, la question fondamentale qui concerne le problème à résoudre est la question n°2 du questionnaire formulée comme-suit :

- *Qu'est-ce qui est à la base des redondances dans les procédures comptables de PROFESSIONNEL des TIC ?*
  - La qualification de celui qui exécute les tâches.....

- La non formalisation des procédures comptables..... □□□
- Autres (à préciser)..... □□□

Concernant le seuil de décision, nous retiendrons l'item dont le poids serait le plus élevé.

## **B - Réalisation des enquêtes**

### **a - Phase préparatoire**

L'obtention des données exige l'utilisation d'outils fiables pour la collecte des informations dont nous avons besoin. Ainsi, notre enquête a été réalisée sur la base d'un entretien direct et de questionnaire limités aux informations recherchées et administrées au personnel ciblé.

Dans le souci d'une bonne formulation des questionnaires et dans le but de faciliter la compréhension aux interviewés, le support de notre entretien a fait l'objet d'un test et a été corrigé par la suite en tenant compte de l'avis des interviewés et des personnes ressources consultées.

### **b - Réalisation des entretiens et difficultés rencontrées**

Nos enquêtes se sont déroulées dans la période allant du 11 au 25 juillet 2016. Etant donné que l'échantillon retenu est composé de cinq (05) agents de direction sur dix (10) de l'entreprise, nous avons pu nous entretenir avec ces agents.

Aussi, nous avons rencontré quelques difficultés notamment :

- L'indisposition en temps opportuns des agents du fait de leur occupation professionnelle occasionnant des allers-retours ;
- La réticence de la part de certains agents à livrer les informations.

### **c - Limites des données recueillies**

Les limites sont relatives aux informations collectées. En raison du temps qui nous a été imparti et des moyens très limités dont nous disposons, nos entretiens n'ont pris en compte que les questions liées aux hypothèses spécifiques pour permettre leur vérification. Ensuite, les personnes interrogées ne disposant pas d'assez de temps, nous avons jugé bon de focaliser notre attention sur les préoccupations essentielles à la résolution des problèmes spécifiques.

**CHAPITRE III : PRESENTATION, ANALYSE  
DES RESULTATS ET CONDITIONS DE MISE  
EN ŒUVRE**

### CHAPITRE III : PRESENTATION, ANALYSE DES RESULTATS ET CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE

Ce chapitre aborde deux (02) sections : la première est consacrée à la présentation et à l'analyse des résultats issus des enquêtes, puis la seconde met l'accent sur les conditions de mise en œuvre pour l'éradication des causes, sources des différents problèmes spécifiques préalablement identifiés.

#### **SECTION 1 : Présentation et analyse des résultats**

Les résultats des entretiens ont été présentés et analysés en tenant compte de chacun des problèmes spécifiques à résoudre.

Ainsi, cette section comporte deux (02) paragraphes. Le premier prend en compte la présentation et l'analyse des données, puis le second aborde la vérification des hypothèses, l'établissement du diagnostic et synthèses.

#### **Paragraphe 1 : Présentation et analyse des données**

##### **A - Présentation et analyse des données par rapport aux difficultés à disposer des informations fiables au moment opportun**

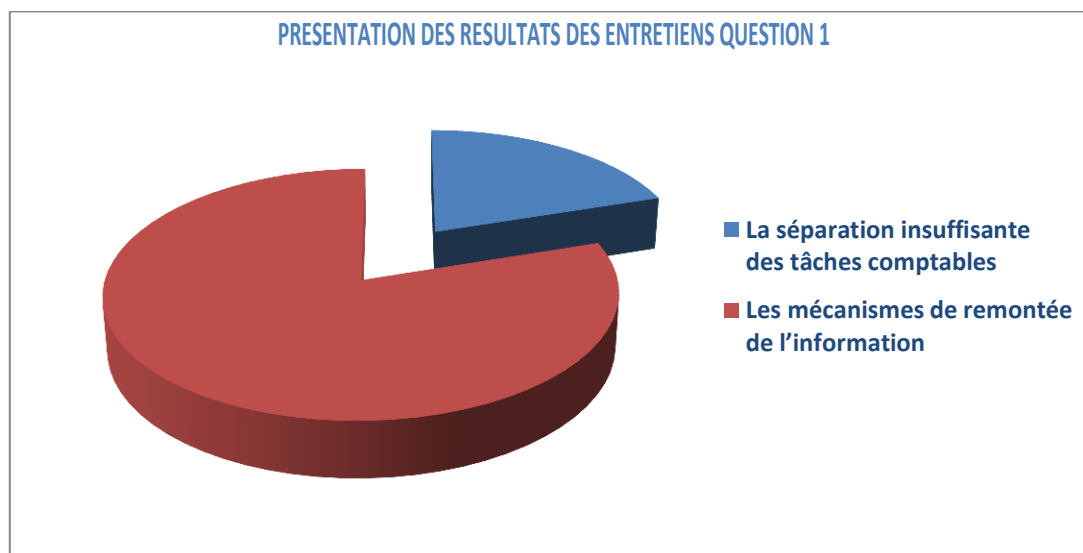
Les résultats du dépouillement des entretiens auprès des agents ciblés par rapport à la question "qu'est-ce qui selon vous explique la non disponibilité des informations fiables au moment opportun de l'entreprise de PROFESSIONNEL des TIC ? Figurent dans le tableau ci-après :

**Tableau N°3 : Présentation des résultats par rapport à la question n°1**

<b>Modalités</b>	<b>Effectifs</b>	<b>Fréquences relatives (%)</b>
La séparation insuffisante des tâches comptables	01	20,00
Les mécanismes de remontée de l'information	04	80,00
<b>TOTAL</b>	<b>05</b>	<b>100</b>

**Source : Données des entretiens**

**Graphique n°2 : Présentation des résultats des entretiens par rapport à la question n°1**



**Commentaire**

Au regard des résultats ci-dessous, 01 personne sur les 05 enquêtés soient 20% a répondu que la séparation insuffisante des tâches comptables n'est pas à la base du problème à disposer des informations fiables au moment opportun ; 04 personnes soient 80% ont indexé plutôt les mécanismes de remontée de l'information comme étant la cause du problème spécifique.

Ainsi donc, pour les agents interrogés, la séparation insuffisante des tâches comptables n'est pas à la base des difficultés à disposer des informations fiables au moment opportun.

Tout en rappelant au passage que l'objectif de nos enquêtes est d'identifier la / les cause (s) réelle qui est / sont à la base du problème spécifique, il ressort de l'analyse des résultats obtenus que la cause principale liée au problème des difficultés à disposer des informations fiables au moment opportun sont les mécanismes de remontée de l'information. Néanmoins, nous ne pourrions négliger la séparation des tâches dont le pourcentage d'appréciation est moindre.

## B - Présentation et analyse des données par rapport aux redondances dans les procédures comptables

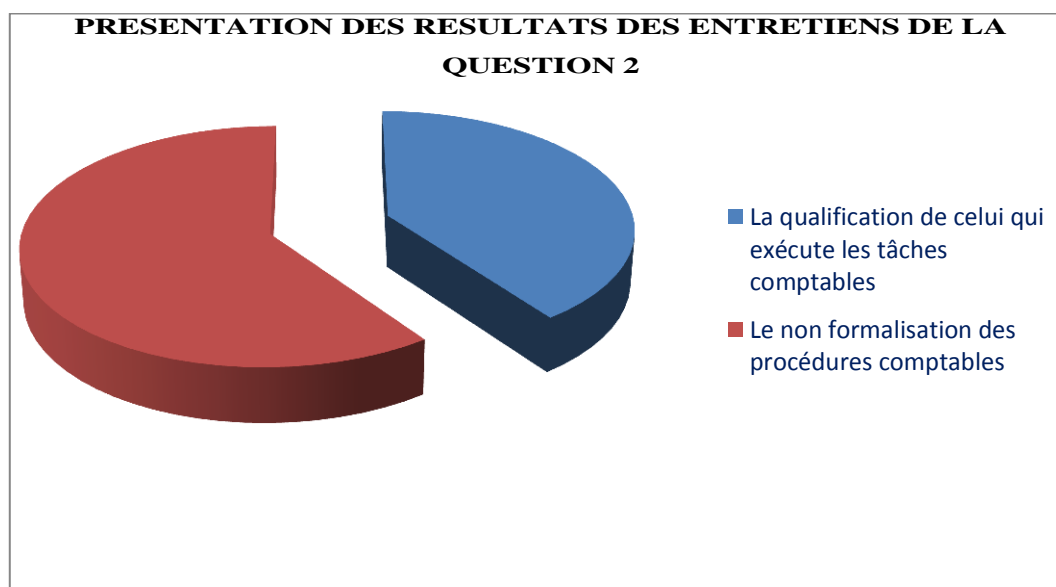
Les résultats du dépouillement des entretiens par rapport à la question "Qu'est-ce qui est à la base des redondances dans les procédures comptables de PROFESSIONNEL des TIC ?" Figurent dans le tableau ci-après :

**Tableau n°4 : Présentation des résultats par rapport à la question n°2**

Modalités	Effectifs	Fréquences relatives (%)
La qualification de celui qui exécute les tâches comptables	02	40,00
La non formalisation des procédures comptables	03	60,00
<b>TOTAL</b>	<b>05</b>	<b>100</b>

**Source : Données des entretiens**

**Graphique N°3 : Présentation des résultats des entretiens par rapport à la question n°2**



## **Commentaire**

Nous remarquons à travers les résultats que trois (03) personnes sur cinq (05) interrogées, soient 60% ont pensé que c'est la formalisation des procédures comptables qui est à l'origine du problème des redondances dans les procédures comptables de PROFESSIONNEL des TIC. Le reste des deux (02), soient 40%, ont plutôt estimé que ce problème est dû à la qualification de celui qui exécute les tâches comptables.

En effet, le comptable qui s'occupe de l'imputation et de l'enregistrement des pièces comptables, a le niveau de Baccalauréat série G2 (comptable). La non formalisation des procédures comptables combinées avec la formation de base de celui qui s'occupe des tâches comptables contribuent énormément aux redondances dans les procédures comptables.

## **Paragraphe 2 : Vérification des hypothèses, établissement du diagnostic et synthèses**

Nous essayerons d'apprécier le degré de validation des hypothèses à partir de l'analyse des données de nos enquêtes pour enfin formuler la synthèse du diagnostic. Ainsi, nous procéderions hypothèse par hypothèse.

### **A - Degré de vérification des hypothèses**

#### **a - Degré de validation de l'hypothèse n°1**

Pour la résolution du problème spécifique lié aux difficultés à disposer des informations fiables au moment opportun, nous avons identifié deux (02) causes possibles et avons fixé comme seuil de décision, que tout item dont le poids est le plus élevé sera maintenu. L'analyse des résultats issus de nos entretiens a relevé que les difficultés à disposer des informations fiables au moment opportun sont dû :

- La séparation insuffisante des tâches comptables pour un taux de 20% ;
- Les mécanismes de remontée de l'information pour un taux de 80%.

De ce qui précède, nous retenons que les mécanismes de remontée de l'information sont l'item ayant le poids le plus élevé (80%). Par conséquent, cette cause explique les difficultés à disposer des informations fiables au moment opportun.

Ainsi, l'hypothèse n°1 selon laquelle la fiabilité de l'information comptable est fonction du cadre organisationnel dans lequel est traitée l'information comptable de base est confirmée.

### **b - Degré de validation de l'hypothèse n°2**

Par rapport au seuil de décision où tout item dont le poids est le plus élevé sera maintenu, l'analyse des données quantitatives issues des entretiens a révélé que les redondances dans les procédures comptables de PROFESSIONNEL des TIC sont dues au non formalisation des procédures comptables avec un taux de 60 %. Ce pourcentage nous amène donc à maintenir l'hypothèse selon laquelle la formalisation des procédures comptables de PROFESSIONNEL des TIC permet de garantir la régularité et la sincérité des comptes produits.

En conclusion, l'hypothèse n°2 est confirmée.

### **B - Etablissement du diagnostic**

Après avoir apprécié le degré de validation des hypothèses formulées, il nous revient d'établir le diagnostic de l'étude.

#### **a - Élément du diagnostic lié au problème spécifique n°1**

La vérification de l'hypothèse n°1 nous permet de retenir définitivement que la fiabilité de l'information comptable est fonction du cadre organisationnel dans lequel est traitée l'information comptable de base.

#### **b - Élément du diagnostic lié au problème spécifique n°2**

Les résultats de vérification de l'hypothèse n°2 confirment que la formalisation des procédures comptables de PROFESSIONNEL des TIC permet de garantir la régularité et la sincérité des comptes produits.

### **C - Synthèses et suggestions**

#### **a – Synthèses et suggestions liées au problème spécifique n°1**

Il s'agit de l'épineux problème d'information utile que connaissent la plupart d'entreprises en général.

En ce qui concerne des difficultés à disposer des informations fiables au moment opportun, la vérification des hypothèses nous a permis de nous rendre compte que ce problème trouve son origine dans la séparation insuffisante des tâches comptables et les mécanismes de remontée de l'information. Le diagnostic a révélé que les mécanismes de remontée de l'information constituent les principales causes justifiant les difficultés à disposer des informations fiables au moment opportun.

Pour remédier à ce dysfonctionnement, nous proposons modestement à PROFESSIONNEL des TIC ce qui suit :

- veiller à la symétrie de l'information ;
- détailler et répartir les tâches quotidiennes ;
- faciliter la circulation de l'information pour la bonne prise de décision ;
- définir clairement l'autorité et la responsabilité attachée aux postes afin que soit tiré tout le profit escompté de la division du travail etc.

### **b – Synthèses et suggestions liées au problème spécifique n°2**

La vérification des hypothèses nous permet de rendre compte que la qualification de celui qui exécute les tâches comptables et la non formalisation des procédures comptables constituent des causes qui sont à la base des redondances dans les procédures comptables à PROFESSIONNEL des TIC. Le diagnostic a révélé que la non formalisation des procédures comptables est la cause principale de ce problème spécifique.

Afin de mieux cerner les contours de ce problème, nous recommandons aux responsables de PROFESSIONNEL des TIC de respecter les procédures comptables et les normes comptables. La normalisation ou codification comptable repose essentiellement sur un certain nombre de règles et des principes généraux à savoir :

- l'adoption d'une technique identique ;
- la définition des comptes et leur fonctionnement ;
- la mise en place d'une nomenclature et d'un cadre comptable ;
- la mise en place des uniformes pour l'évaluation des biens ;
- la mise en place des modalités identiques de présentation des documents comptables (plan comptable et document de synthèse).

Car le respect et l'application des procédures comptables conditionnent l'efficacité des systèmes de gestion mis en place.

### **SECTION 2 : Conditions de mise en œuvre des suggestions**

Pour accompagner de façon dynamique la réalisation pérenne des propositions faites, pour jouir pleinement de leur efficacité, il importe de respecter certaines conditions.

Cette section comprend deux (02) paragraphes : le premier est consacré à la redistribution des tâches et le second est réservé à la rationalisation des procédures comptables

### **Paragraphe 1 : Redistribution des tâches**

L'entreprise "PROFESSIONNEL des TIC" doit mettre en place une organisation formelle et pertinente fondée sur : une définition claire et précise des responsabilités et tâches du personnel comptable, des relations fonctionnelles entre les services comptables et les services opérationnels, du planning des travaux comptables (passation des écritures, analyse et justification des comptes), des délais de transmission des informations aux services comptables, des modalités de regroupement des informations comptables détenues au niveau des services opérationnels, des modalités d'archivage et de conservation des documents.

### **Paragraphe 2 : Rationalisation des procédures comptables**

Toute proposition d'amélioration des procédures existantes devrait être motivée et largement commentée permettant de justifier sa mise en place et son adoption par l'entreprise. Les propositions d'amélioration à caractère général n'ayant pas de sous base procédurale concrète, ne font que renforcer l'idée généralement répandue que les procédures ne font que compliquer et alourdir le travail.

Ces propositions devraient être faites dans un souci d'allègement des procédures, automatisation et informatisation des traitements et d'une manière générale, d'adaptation des besoins de l'entreprise aux moyens dont elle dispose.

En effet, il ne serait judicieux de vouloir doter une entreprise de taille petite ou moyenne d'une super organisation dépassant ses besoins et ses moyens. Tout doit être relatif et tenant compte de ce qui est essentiel pour l'entreprise et de ce qui ne l'est pas.

Pour l'élaboration des propositions d'amélioration de l'organisation et de procédures, l'expert comptable devrait affiner le cadre des changements à proposer dans l'organisation comptable de l'entreprise et notamment :

- Définir les principales tâches et les contrôles : la réflexion conduite lors de l'étape de l'analyse et diagnostic doit être poursuivie. Il s'agit de détailler de manière à décliner les principales tâches et les contrôles dans la nouvelle organisation en identifiant les travaux à réaliser. Cette déclinaison des travaux doit être menée processus par processus. Elle est parfois longue à effectuer car elle suppose d'avoir la maîtrise globale des processus étudiés. C'est pourquoi une réflexion conduite par groupe de travail pluridisciplinaire est généralement nécessaire.

- Définir le rôle des principaux acteurs : la difficulté, c'est qu'il existe plusieurs types d'intervenants selon leur niveau d'intégration dans la fonction comptable : les comptables proprement dits et les acteurs indirects notamment les acheteurs, les magasiniers, les responsables logistiques etc. A ce niveau de l'analyse, un logigramme peut être construit. Il permettra de délimiter les responsables des acteurs en précisant la valeur ajoutée de chacun dans l'élaboration des comptes de l'entreprise.

- Définir les profils d'emploi des comptables : cette définition est faite en fonction des exigences du poste en matière de qualification professionnelle.

La préparation de ces propositions devrait être faite en étroite collaboration avec le personnel et les responsables de l'entreprise dans le but d'avoir une meilleure adhésion de ces derniers au résultat que représente le Manuel des Procédures Comptables.



**CONCLUSION**

## **CONCLUSION**

Au terme de notre étude, nous pouvons d'ores et déjà répondre aux préoccupations qui ont fait l'objet de cette analyse.

Ainsi, il est question de mettre en application ou en exécution la tenue de la comptabilité dans une moyenne entreprise en vue d'assurer la régularité et la sincérité des comptes produits par l'entreprise, et cela en conformité avec la stratégie ou la politique de la normalisation dans l'espace OHADA du plan comptable.

Tout au long de nos investigations, il est démontré qu'il ne s'agit pas de mettre en place une comptabilité ou l'organisation comptable dans une entreprise, mais son application suivant les principes généralement admis et conformément à la législation comptable de l'OHADA. Les entreprises qui s'appliquent avec respect des principes développés aussi bien dans les notions de contrôle interne que dans l'approche théorique et pratique des procédures comptables, qui d'ailleurs font l'unanimité des auteurs et spécialistes en la matière pour une application rigoureuse, échappent aux cataclysmes financiers.

Grâce à son application unanime, le manuel des procédures comptables permettra de pouvoir éluder des cas d'irrégularités, de retard dans le traitement de l'information comptable, défaut d'un logiciel de gestion approprié, défaut de fiabilité ou des états financiers falsifiés dans les délais opportuns.

Loin d'avoir proposé des solutions miracles pour remédier à la problématique d'incapacité à disposer des informations fiables au moment opportun, notre travail a consisté à ébaucher des approches de solution pour l'amélioration des procédures comptables.

En toute conscience, nous ne prétendons pas avoir analysé toutes les faces et les facettes du thème. Mais la prise en compte de nos approches de solution pourrait contribuer un temps soit peu à l'amélioration des procédures comptables de PROFESSIONNEL des TIC. Notre souhait le plus ardent est que notre travail y contribue et serve de sources d'inspiration aux réflexions ultérieures portant sur ce thème. Ainsi, le champ d'investigation reste largement ouvert dans ce domaine.

L'œuvre humaine n'a jamais été parfaite et notre travail n'en fait pas l'exception. C'est pourquoi, nous restons largement ouverts à toute critique et suggestion.

### REFERENTIELS BIBLIOGRAPHIQUES

Dans le cadre de notre travail, les ouvrages ci-dessous, serviront de guide de la panoplie de la littérature économique.

- 1- **BAREME Bertrand François (1682)**, « *le livre des comptes faits* ».
- 2- **COLASSE Bernard (2000)**, « *Qu'est-ce-que la comptabilité ?* » in Encyclopédie de gestion, Economica, Paris.
- 3- **DASSI D. Athanase et KANHONOU William (2010)**, Rapport de stage, « *Mission d'assistance comptable du cabinet Expert conseil Sarl au PME béninoises : Cas de LMDD* ».
- 4- **DE SAVONNE Pierre (1567)**, « *Instruction et manière de tenir le livre de raison ou de comptes par parties doubles* ».
- 5- **Don José Muanda Nkolé**, « *De la nécessité de la mise en place d'un manuel de procédures opérationnelles et comptables au sein des entreprises en RDC au regard du droit comptable OHADA* », Journal du droit OHADA, numéro spécial.
- 6- **GOVOEI Bernard Dansou (2006)**, « *Précis de comptabilité générale* », 2<sup>ème</sup> Edition.
- 7- **HOLMES S. et NICOLLS D. (1989)**, « *Modelling the accounting information requirement of small business* », Accounting and Business Research, vol 19, n°74, April, pp. 143-150.
- 8- **IFEC (1994)**, « *Manuel d'organisation et des procédures administratives et comptables de l'entreprise* » Cahier 44.
- 9- **JAN Ympyn (1543)**, « *Essai historique et technique sur le premier traité flamand de comptabilité* ».
- 10- **LUSSATO Bruno (1992)**, « *Introduction critique aux théories d'organisation : modèles cybernétiques, hommes, entreprise* » Paris : Dunod.
- 11- **MARCHESNAY M. (1982)**, « *Pour un modèle d'hypofirme* », in *entreprises et organisation* » Economica.
- 12- **PACIOLI Luca (1494)**, « *La summa de arithmetica, geometrie et proportionalitita* ».
- 13- **Rapport de la Banque Mondiale (1995)**, « *Les analyses économiques et sectorielles en Afrique subsaharienne* ».
- 14- **SEDEGUI Bachir (2004)**, Mémoire pour l'obtention du diplôme d'expertise comptable « *Le manuel d'organisation comptable outil de gestion et de contrôle : rôle de l'expert comptable dans sa conception et sa mise en place* ».

15- **SIMONET Jean (1984)**, « *La maîtrise des méthodes d'organisation dans l'entreprise* » collection « *les guides d'autoformation* ».

16- **ZAMBOTTO Corinne**, « *l'organisation de la comptabilité en entreprise* ».

#### SITES WEB

- [www.memoireonline.com](http://www.memoireonline.com)
- [www.experts-comptables.com](http://www.experts-comptables.com)
- [www.legifrance.gouv.fr](http://www.legifrance.gouv.fr)
- [www.grouperf.com](http://www.grouperf.com)
- [www.qualite-comptable.com](http://www.qualite-comptable.com)
- [www.finances.gouv.fr](http://www.finances.gouv.fr)
- [www.droit.org](http://www.droit.org)
- [www.cncc.fr](http://www.cncc.fr)



# ANNEXES

## Guide d'entretien

• *Qu'est-ce qui selon vous expliquent les difficultés à disposer des informations fiables au moment opportun ?*

- La séparation insuffisante des tâches comptables ..... □□□
- Les mécanismes de remontée de l'information..... □□□
- Autres (à préciser)..... □□□

• *Qu'est-ce qui est à la base des redondances dans les procédures comptables de PROFESSIONNEL des TIC ?*

- La qualification de celui qui exécute les tâches..... □□□
- La non formalisation des procédures comptables..... □□□
- Autres (à préciser)..... □□□

**TABLE DES MATIERES**

AVERTISSEMENT .....	i
DEDICACE 1 .....	ii
DEDICACE 2 .....	iii
REMERCIEMENTS .....	iv
LISTE SIGLES ET ABREVIATIONS .....	v
LISTES DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES .....	vii
SOMMAIRE .....	viii
INTRODUCTION .....	1
CHAPITRE I : CADRE INSTITUTIONNEL DE L'ETUDE .....	4
SECTION 1 : Cadre institutionnel de PROFESSIONNEL des TIC.....	4
Paragraphe 1 : Prise de connaissance générale de PROFESSIONNEL des TIC.....	4
Paragraphe 2 : Structure et fonctionnement.....	7
SECTION 2 : Etat des lieux .....	8
Paragraphe 1 : L'organisation comptable .....	8
Paragraphe 2 : Inventaire des faiblesses liées à la gestion comptable de l'entreprise .....	9
CHAPITRE II : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE.....	10
SECTION 1 : Cadre théorique.....	11
Paragraphe 1 : Problématique, hypothèses du travail et intérêts de l'étude.....	11
A- Problématique.....	11
B- Hypothèses du travail.....	12
C- Intérêts de l'étude.....	12
Paragraphe 2 : Objectifs et hypothèses de l'étude.....	13
A- Objectif général.....	13
B- Hypothèse générale.....	13

SECTION 2 : Revue de littérature et démarche méthodologique .....	16
Paragraphe 1 : Revue de littérature.....	16
A- Généralités sur la Comptabilité.....	16
B- Le manuel de procédure comptable de l'entreprise .....	20
C- Organisation comptable et traitement comptable .....	21
Paragraphe 2 : Méthodologie de l'étude .....	26
I- Approche empirique .....	27
II- Approche théorique .....	29
A- Approche théorique liée aux problèmes spécifiques .....	29
B-Réalisation des enquêtes.....	30
CHAPITRE III : PRESENTATION, ANALYSE DES RESULTATS ET CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE .....	31
SECTION 1 : Présentation et analyse des résultats.....	32
Paragraphe 1 : Présentation et analyse des données.....	32
A- Présentation et analyse des données d'entretien par rapport aux difficultés à disposer des informations fiables au moment opportun.....	32
B- Présentation et analyse des données d'entretien par rapport aux redondances dans les procédures comptables .....	34
Paragraphe 2 : Vérification des hypothèses, établissement du diagnostic et synthèses .....	35
A- Degré de vérification des hypothèses .....	35
B- Etablissement du diagnostic.....	36
C- Synthèses et suggestions.....	36
SECTION 2 : Conditions de mise en œuvre des suggestions.....	37
Paragraphe 1 : Redistribution des tâches.....	38
Paragraphe 2 : Rationalisation des procédures comptables .....	38
CONCLUSION .....	40
REFERENTIELS BIBLIOGRAPHIQUES .....	42
SITES WEB .....	43
ANNEXES .....	a
TABLE DES MATIERES.....	c